Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHE SUR YON - 8501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/10/2026 - 17982 - 2023 B 00814 - 951 620 632 - 3AGC

3AGC

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000,00 euros
Siège social : 11 rue Blaise Pascal
85470 BRETIGNOLLES-SUR-MER
951 620 632 RCS LA ROCHE SUR YON

COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Certifiés conformes par :
Le Président
Monsieur Arnaud CHAILLOU

AG AC AC

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 302 septies A du code général des impôts)
cerfa
N° 15948*07

Désignation de l'entreprise	SAS 3AGC		Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	11, RUE BLAISE PASCAL	85470	BRETIGNOLLES-SUR-MER
SIRET	95162063200012		
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12	Durée de l'exercice précédent *	12

Exercice N clos le 31/03/2025

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014	2 086	016 1 347	739
	Immobilisations corporelles *		028		030	
	Immobilisations financières * (1)		040	211 859	042	211 859
	Total I (5)		044	213 945	048 1 347	212 598
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	16	074	16
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	7 572	086	7 572
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	7 588	098	7 588
	Total général (I + II)		110	221 533	112 1 347	220 186

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	3 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	-11 355
	Résultat de l'exercice	136	20 020
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	6 381
	Total I	142	18 046
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	178 472
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 668
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169)	172	
	Comptes courants d'associés	173	22 000
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	202 140
	Total général (I + II + III)	180	220 186

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	147 523
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

AG AC A6

(2) **COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B-SD 2025**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3AGC — Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/03/2025

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209	210	
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215	214	
		services *			217	218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)				242	2 429
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *	243		)	244	
	Rémunérations du personnel*					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255		)	254	695
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	3 124
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-3 124
Produits financiers (III)	280	33 316		**Charges financières (V)**		294	6 219
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300	3 953
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES :	**Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)**					310	20 020
B- RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	20 020	314	

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles*						322		
	Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	1 666	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles *(44 sexies)*	986		ZFU -TE *(44. octies A)*	987			342	
	France Ruralités Revitalisation FRR *(44 quindecies A)*	181		JEI *(44. sexies A)*	989				
	ZRD *(44 terdecies)*	127		ZRR *(44. quindecies)*	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser *(44 duodecies)*	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	ZFANG *(44 quaterdecies)*	345							
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346			350	33 316
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641				
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354	11 630
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :								360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	372	11 630

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

AG AC AG

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SAS 3AGC — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410 : 2 086	412	414	416 : 2 086	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements, aménagements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480 : 211 859	482	484	486 : 211 859	
TOTAL		490 : 213 945	492	494	496 : 213 945	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500 : 652	502 : 695	504	506 : 1 347
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570 : 652	572 : 695	574	576 : 1 347

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR

(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
				TOTAL	596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

AG AC AG

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3AGC

Néant ☐*

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	2 428	602	3 953	604		606	6 381
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour depreciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	2 428	682	3 953	684		686	6 381

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700	3 953	705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770	3 953	775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	11 355
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	
Déficits imputés				983	
Déficits reportables				984	11 355
Déficits de l'exercice				860	11 630
Total des déficits restant à reporter				870	22 985

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant deductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380	
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SI . édent.
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

AG A - AG

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2033-E-SD 2025

Désignation de l'entreprise : SAS 3AGC — Néant [X] *

Exercice ouvert le : 01/04/2024 et clos le : 31/03/2025 — Durée en nombre de mois : 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **(Total 1 + Total 2 - Total 3)**	137	

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024	/ /		016	/ /
Date de cessation					/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* *Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".*

Copyright Groupe ISA (2025) ISAUMPTA

AG Ac AG

(6) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N° 2033-F-SD 2025

1/2 (1)

N° de dépôt

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31/03/2025

SIREN 951 626 063 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3AGC

ADRESSE (voie) 11, RUE BLAISE PASCAL

CODE POSTAL 85470 VILLE BRETIGNOLLES-SUR-MER

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	3	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	3000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mr | Nom de famille CHAILLOU | Prénom(s) ARNAUD | Nom d'usage CHAILLOU | % de détention 33,3333 | Nb de parts ou actions 1 000,00 | Naissance : Date 02/03/1997 | N° Département 85 | Commune LA ROCHE-SUR-YON | Pays France | Adresse : N° 11 | Voie , RUE DES ROUETTES | Code postal 85470 | Commune BRETIGNOLLES-SUR-MER | Pays France

Titre (2) Mr | Nom de famille GABORAIN | Prénom(s) ALEXIS | Nom d'usage GABORAIN | % de détention 33,3333 | Nb de parts ou actions 1 000,00 | Naissance : Date 09/06/1991 | N° Département 85 | Commune LA ROCHE-SUR-YON | Pays France | Adresse : N° 59 | Voie , RUE DE BELLEVUE | Code postal 85470 | Commune BRETIGNOLLES-SUR-MER | Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

AG AG AC

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD 2025

2 / 2

Formulaire obligatoire (art 38 de l'annexe III au CGI) (1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/03/2025

SIREN 951 620 632

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3AGC

ADRESSE (voie) 11, RUE BLAISE PASCAL

CODE POSTAL 85470 VILLE BRETIGNOLLES-SUR-MER

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	3	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	3000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME | Nom de famille CHAILLOU | Prénom(s) AURELIE | Nom d'usage GROSSIN | % de détention 33,3333 | Nb de parts ou actions 1 000,00

Naissance : Date 21/05/1988 | N° Département 85 | Commune LA ROCHE-SUR-YON | Pays France

Adresse : N° 8 | Voie , RUE DE LA COMBE | Code postal 85220 | Commune LA CHAIZE-GIRAUD | Pays France

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s) | Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

AG AC AG

DGFiP N° 2033-G-SD 2025

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CGI)

(7) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/03/2025

SIREN 951 620 632

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3AGC

ADRESSE (voie) 11, RUE BLAISE PASCAL

CODE POSTAL 85470 VILLE BRETIGNOLLES-SUR-MER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 1

Forme juridique SARL Dénomination CARRELAGE MICHON CHAILLOU

N° SIREN (si société établie en France) 434229985 % de détention 90,04

Adresse : N° 11 Voie , RUE BLAISE PASCAL

Code Postal 85470 Commune BRETIGNOLLES SUR MER Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2025) ISAC UMP1A

AG 7c AG

3AGC
Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000,00 euros
Siège social : 11 rue Blaise Pascal
85470 BRETIGNOLLES-SUR-MER
951 620 632 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025 :

DEUXIÈME RÉSOLUTION : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'assemblée générale approuve la proposition des dirigeants et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 soit la somme de **20 020,05 euros**, de la manière suivante :

- **Au compte « Report à Nouveau » : ..... 11 354,90 €**
  En apurement total des pertes antérieures
- **Au compte « Réserve Légale » : .....300,00 €**
  Afin de la doter en totalité
- **Le solde au compte « Réserves Diverses » : ..... 8 365,15 €**

[...]

L'assemblée générale pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du CGI, prend acte de ce qu'aucune somme n'a été distribuée au titre des dividendes au cours de l'exercice précédent s'agissant du deuxième exercice social.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2025 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme par :
Le Président
Monsieur Arnaud CHAILLOU



AG 7 c AG